



Hérouville, le 10 septembre 2015

Le Directeur académique  
des services de l'Education nationale du Calvados

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'Education nationale



Secrétariat de l'Adjoint

**Objet : Plan de formation continue 2015 -2016**

Dossier suivi par :  
Emmanuel DESCHAMPS  
Inspecteur de l'Education nationale Adjoint

Téléphone :  
02 31 45 95 04  
Télécopie :  
02 31 45 96 36  
Serveur vocal :  
02 31 45 96 00

Mél.  
dsden14-iena@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036  
14208 Hérouville Saint Clair Cedex

La campagne d'inscription au plan de formation continue des personnels enseignants sera ouverte à partir du lundi 14 septembre 2015. Vous trouverez en pièce jointe la circulaire départementale qui présente les principes retenus pour l'année 2015-2016 et ses modalités de mise en œuvre.

Les 18h00 dédiées à la formation continue seront cette année structurée en 2 parcours de 9h00, associant formation ouverte à distance (FOAD) et temps dédiés à une interactivité collégiale, en présence de formateurs (animations pédagogiques, conseils de formation, forum).

Toutes les formations offertes visent à vous accompagner dans la poursuite des objectifs de la Refondation de l'École, en lien avec les orientations définies au niveau national et académique.

Chacun de vous sera automatiquement inscrit au parcours A, afin que puissent être articulées la compréhension des enjeux de la réforme et son application dans l'exercice du métier de professeur des Écoles. Les nouveaux programmes et la nouvelle progressivité des apprentissages ; la dimension pédagogique de la réforme des rythmes scolaires ; l'évaluation des acquis suite à la redéfinition du socle commun sont autant d'axes ouverts aux évolutions, qui rendent nécessaire un accompagnement des personnels par les équipes de circonscription, sous l'égide des Inspecteurs de l'Éducation nationale.

Sauf cas particuliers (cf. annexe, parcours C), la plupart des enseignants pourront opter ensuite pour l'un des 6 parcours offerts, distinguant des entrées par cycle ou par objectifs généraux.

La formation des enseignants du 1<sup>er</sup> degré 2015-2016 sera comme chaque année enrichie par la conduite dans chaque circonscription, mais aussi en REP + et dans chaque REP, d'un stage interdegrés de 2 journées. Les enseignants concernés seront informés prochainement des dates retenues.

Jean-Charles HUCHET